



Lettre d'information n° 3 de juin 2025

Voici quelques nouvelles récentes des prisonniers politiques kanak en France. Nous en profitons pour vous donner des nouvelles de la campagne financière de soutien et de son utilisation.

• Les prisonniers enfin libérés

Suite aux auditons à Paris par les juges d'instruction en charge des dossiers depuis le dépassement de janvier 2025, décision avait été prise de remettre en liberté tous les prisonniers. Mais, suite à un appel du parquet, la décision avait été remise au 12 juin. Seul Steve Unë avait été libéré le 6 juin.



Rassemblement place du Chatelet à Paris le 12 juin 2025

Pour la tenue de la Cour d'appel du 12 juin, Steeve Unë, qui était le seul à comparaître libre, et les quatre autres, toujours en détention, Dimitri Qenegei, Christian Tein, Guillaume Vama et Erwan Waetheane, ont tous été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Ils n'ont donc toujours pas le droit de rentrer au pays ni de communiquer entre eux mais sont libres de leurs mouvements. Gilles Joredié, quant à lui, l'un des militants de

la CCAT qui était incarcéré après le 13 mai 2024 au Camp Est, est également sorti sous contrôle judiciaire

De son côté, Frédérique Muliava est, quant à elle, rentrée à Nouméa dimanche 7 juin pour retrouver sa famille. Brenda a elle aussi l'autorisation de rentrer.

Reste à payer les billets de retour pour ce faire...

Aujourd’hui, sur les onze Kanak responsables de la CCAT mis en examen dont sept exilés à 17 000 km de chez eux, quatre étaient dans des prisons françaises – suite à la libération de Steve Unë – jusqu’à récemment et 2 à résidence avec bracelets électroniques, puis sous contrôle judiciaire en France. Notre rôle est donc comme hier de participer à leur soutien matériel et aux frais d’avocats. Aujourd’hui, ils sont tous libérés, sous contrôle judiciaire pour les quatre qui étaient encore en prison jusqu’à l’appel du parquet du 12 juin 2025.

Leur défense entre Nouméa et Paris est très couteuse et leurs besoins loin de chez eux nécessitent notre soutien, en tant qu’anticolonialistes et défenseurs des droits du peuple kanak à s’autodéterminer.

La nécessité de continuer à les soutenir financièrement demeure. L’une est déjà rentrée au pays et nous avons aidé au billet de retour. Ce sera le cas pour les autres quand ils seront autorisés à rentrer également car la justice ne paye pas leur billet. Nous continuerons également à leur verser mensuellement 150 euros pour les aider à vivre en France.

La collecte lancée par l'AISDPK s’adresse aux prisonniers politiques déportés en France pour :

- Une aide aux 5 militants qui sont désormais sous contrôle judiciaire en France.
- La poursuite de notre participation au financement des frais de la défense. Leur défense entre Nouméa et Paris est très couteuse. Les procédures à Nouméa, la Cassation, la Cour Européenne, les Nations Unies, la suite de la procédure pour les mis en examen. À raison de deux avocats par prévenu plus les avocats à la Cour de Cassation ». Toute aide, quel que soit son montant, sera donc des plus utiles.

• Point sur l'utilisation de la cagnotte et des dons reçus pour les prisonniers

Concernant les finances de l'AISDPK et des dons récoltés pour le soutien aux prisonniers politiques incarcérés ou en liberté provisoire en France, au 15 juin 2025, nous disposons sur nos comptes au total de 5 986 €.

Les dons directs mensuels sur notre compte bancaire avoisinent les 130 à 150 €.

Depuis notre dernière lettre du 25 mai dernier, les dons sur la cagnotte caisse de solidarité helloasso pour les prisonniers et les frais de défense pour le soutien aux prisonniers, sont passés de 12 043,60 € avec 143 contributeurs à 15 213 € avec 169 contributeurs. Nous remercions ici tous les contributeurs.

Nous continuons les versements mensuels aux six prisonniers politiques aujourd’hui libérés en France, à hauteur de 150 € par mois. Au 15 juin, chacun a donc reçu de l’AISDPK 1 050 € (soit un total de 7 350 €). Nous continuerons les aides ponctuelles selon les demandes reçues : nouvelle participation aux frais de déplacements des avocats selon les demandes reçues : Me Mabille (525,40 €). Nous avons également aidé Frédérique pour le retour à Nouméa en participant à hauteur de 800 €, ce que nous ferons pour chacun des déportés à leur retour.

Depuis juin 2024, nous avons donc contribué pour les prisonniers et leur défense pour un montant total de 18 804,25 € (9 187,25 € pour les avocats, 9 617 € pour les prisonnier·es) sur un total de 23 639,10 € récoltés.

Les prisonnier·es kanak exilés sous contrôle judiciaire en France ont toujours besoin d'aide matérielle pour la vie quotidienne ou pour leur défense. Il faut donc continuer nos efforts. Le chemin risque d'être encore long et les dons sont toujours nécessaires.

• Point sur les actions

Nous avons participé aux rassemblements devant le tribunal de Paris pour les audiences de mai-juin, et Place du Chatelet pour l’appel du Parquet le 12 juin dernier.

Nous continuons à participer aux réunions publiques qui se tiennent dans toute la France. Par exemple, dernièrement, les interventions de Mehdi Lallaoui, co-président de l’AISDPK :

- Lors de l’AG national de Riposte le 24 mai.
 - Lors du rassemblement pour la libération des prisonniers devant tribunal de Paris le 27 mai.
 - Lors du meeting central contre l’extrême droite Européenne à Montargis le 9 juin.
- Et de nombreuses soirées de soutiens :



[Scannez-moi pour la cagnotte](#)



- 21 juin : Coupe – volley, foot, pétanque, belote – Kanaky-Montpellier
- 23 juin : soirée de soutien aux déportés kanak à Nevers (avec Erwan Waetheane) et la projection du film *Kanaky-Nouvelle-Calédonie. La trajectoire (interrompue) du Caillou* de Mehdi Lallaoui en présence du réalisateur.



- Même format pour Biarritz et Marseille en septembre, Toulon en octobre avec la projection du film *Kanaky-Nouvelle-Calédonie. La trajectoire (interrompue) du Caillou* de Mehdi Lallaoui en présence du réalisateur (nous vous tiendrons informés).

Christian Téin a tenu une conférence de presse le jeudi 18 juin à Montpellier que vous pouvez visionner sur facebook [ici](#).

Votre soutien financier est toujours nécessaire pour aider les camarades kanak retenus en France. Tant que tous ne seront pas rentrés en Kanaky et lavés de tout soupçon, notre combat continue.

Vous pouvez aussi adhérer à l'**AISDPK** pour suivre nos actions et y participer.